

## Bulletin d'histoire politique

**La terre promise. Critique d'une thèse éthérée : Yves Couture,  
La terre promise, Montréal, Éditions Liber, 1994, 224 p.**

Jacques Jourdain



L'histoire du Québec revue et corrigée

Volume 3, numéro 2, hiver 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063255ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063255ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
Septentrion

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Jourdain, J. (1995). Compte rendu de [La terre promise. Critique d'une thèse éthérée : Yves Couture, La terre promise, Montréal, Éditions Liber, 1994, 224 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 3(2), 177–180. <https://doi.org/10.7202/1063255ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## LA TERRE PROMISE. CRITIQUE D'UNE THÈSE ÉTHÉRÉE

Yves Couture, *LA TERRE PROMISE*, Montréal,  
Éditions Liber, 1994, 224 p..

Jacques Jourdain

*Étudiant en sciences politiques, UQAM*

---

Soutenant qu'une partie de l'intelligentsia québécoise aurait absolutisé le nationalisme dans les années 1960-70, Yves Couture s'appuie davantage sur des considérations d'ordre psychologique que politique pour étayer sa thèse<sup>1</sup>. La sécularisation de la société durant la Révolution tranquille, en faisant perdre à la religion sa fonction de régulation sociale, créa une vacuité que certains comblèrent par la sacralisation du politique. Ce serait donc des fonctions d'ordre psychologique, concernant l'identité des individus et permettant leur intégration à la société, qu'assurerait dorénavant la sphère politique.

Pour Couture, l'absolutisation consiste à faire d'un projet qu'on s'est fixé «le centre ordonnateur de sa représentation du monde», ce qui, donnant un sens à la vie et offrant une interprétation de la réalité, constitue une «activité mentale largement non rationnelle liées aux sentiments et à l'inconscient». Conséquemment, poursuit-il, la politique devient sacré lorsque le but visé nécessite un investissement affectif d'ordre irrationnel ce qui entretient une nette distinction avec la réalité profane.

Ainsi, pour assurer la survie culturelle et l'ascension sociale de la nation, l'État devait posséder des pouvoirs que seules la souveraineté et la révolution sauraient lui octroyer. Telle était la sacralisation du politique. Voici pourquoi nous nous posons à cette thèse.

Négligeant la littérature produite à l'époque, au profit d'arguments s'alimentant à la psychologie, Couture affirme retrouver l'absolutisation du nationalisme entre autres chez Pierre Vallières. En fait, l'étude systématique de la production littéraire de Vallières permet aisément d'identifier, dans sa pensée, le primat du social sur le national, conformément aux influences

héritées du personnelisme chrétien et du socialisme décolonisateur<sup>2</sup>. Le nationalisme n'était donc pas absolutisé. Ce qui chez Vallières pourrait constituer une panacée serait davantage le projet socialiste, d'abord présenté selon la tradition démocratique des personalistes, puis finalement entaché de la violence cathartique, telle qu'elle fut érigée en dogme par Frantz Fanon dans son ouvrage *Les damnés de la terre*. Ceci par ailleurs ne nous permet guère de considérer tout engagement politique comme une sacralisation.

Retenons également que Couture considère irrationnel l'engagement politique en vue d'œuvrer à la transformation du réel. Pour lui, une sécularisation complète de la société, suppose que «chacun cherche avant tout à se réaliser par la satisfaction de ses aspirations personnelles», ce qui annihile complètement l'idée d'un projet collectif nécessitant une action politique organisée et constante.

Cette conception de la politique confère à celle-ci un rôle qui s'apparente davantage à une simple gestion du statu quo. Proposant une autre approche, Julien Freund<sup>3</sup> nous indique que le rôle de la politique consiste à assurer la concorde intérieure et la sécurité extérieure, au-delà des luttes et des conflits, pour que les individus qui composent la collectivité puissent s'épanouir et se livrer pleinement à leurs activités. Il s'agit de donner un sens, une orientation à cette collectivité, ce qui nécessite une certaine forme d'engagement pour les hommes et les femmes qui épousent une cause particulière.

Une interprétation de cette époque tumultueuse, qui expliquerait l'aspect rationnel de cet engouement pour la politique, nous oblige à resituer l'action des principaux acteurs dans le cadre du système politique canadien.

Premièrement, mentionnons que les principaux leviers économiques échappaient à la majorité francophone du Québec, ce qui portait préjudice à leurs droits linguistiques. Ainsi en était-il du faible pouvoir exercé par des francophones sur certains secteurs économiques; la part de l'emploi sous contrôle francophone dans les mines (6,5%) et dans les institutions financières (25,8%) illustre notre propos<sup>4</sup>. Selon les rapports déposés par la Commission Laurendeau-Dunton<sup>5</sup>, cette domination économique des anglophones et des étrangers imposait aux travailleurs francophones l'usage de la langue anglaise pendant leur travail. Le français demeurait une langue n'ayant aucune prise sur le monde des affaires. De plus, le revenu moyen du francophone au Québec était de 35% inférieur à celui de l'anglophone, et ses chances de promotion au sein d'une entreprise menaçaient d'entraîner l'érosion de son identité culturelle. Analysant la situation québécoise, Albert Memmi<sup>6</sup> concluait que la «domination économique crée une subordination

culturelle et que cette subordination culturelle entretient la subordination économique». Même un fédéraliste de la trempe de Pierre-Elliott Trudeau<sup>7</sup> dénonça cette iniquité, soulignant que dans le fonctionnarisme fédéral et dans les forces armées, le non respect de la constitution canadienne se traduisait par une faible représentation des francophones à des postes de prestiges.

Conscient de cette réalité et désirant pallier à cette situation, le gouvernement Lesage et les jeunes militants indépendantistes des années 1960 revendiquaient l'existence d'un État fort et empreint de nouvelles prérogatives. Cette revendication s'inscrivait à l'encontre du mouvement de centralisation de la fédération qui prévalait à l'époque<sup>8</sup>. Aux demandes québécoises concernant l'obtention de nouvelles compétences pour diriger la société, Ottawa proposa la formule Fulton-Favreau<sup>9</sup>. En vertu de cette formule d'amendement, pour acquérir de plus amples pouvoirs législatifs, le Québec aurait dû obtenir le consentement de toutes les provinces, ce qui s'avérait pratiquement impossible. Alors, l'engagement politique des militants de l'époque traduisait-elle une transposition du religieux ou bien le désir profond de voir l'État du Québec se transformer en puissant levier de changement économique et social?

Un survol rapide de la situation politique et économique du Québec ces années-là nous autorise fortement à mettre en doute la thèse développée par Yves Couture. L'inféodation des francophones au Québec était une réalité qui, pour certains, commandait un engagement politique de tous les jours. L'analogie maladroite et superlative qui reléguait le Québec au rang de colonie n'infirme en rien l'état d'infériorisation des Québécois. Vu cette situation particulière, l'engagement politique, qui traduisait cette volonté de faire évoluer le Québec, ne peut s'apparenter à une transposition du religieux dans la vie politique. Au contraire, l'adéquation entre la certitude que les Québécois étaient colonisés et l'engagement politique en vue de l'accession à l'indépendance exprime un comportement rationnel. Seul un esprit faisant abstraction de l'histoire et de l'évolution du système politique peut soutenir, comme le fait Couture, la thèse de la sacralisation du politique.

## Notes

1. Yves Couture, *La terre promise*, Montréal, Éditions Liber, 1994.
2. Dans *Cité Libre*, Vallières dira des nationalistes qu'ils sont anglophobes et qu'ils ont cessé de réfléchir en proposant des solutions globales et définitives aux problèmes humains. L'accession à l'indépendance serait nécessaire pour ériger le socialisme. Ces thèmes seront repris dans la revue *Révolution Québécoise*, dans *Nègres Blancs d'Amérique* et dans *Lurgence de choisir*.

3. Julien Freund, *Qu'est-ce que la politique?*, Paris, Éditions du Seuil, 1978.
4. Ces données fournies par André Raynauld et François Vaillancourt sont citées dans: Paul André Linteau et al, *Histoire du Québec contemporain*, Tome 2, Bibliothèque nationale du Québec, Les Éditions du Boréal, 1989, p. 454.
5. Lysiane Gagnon, «Les conclusions du Rapport B.B.: De Durham à Laurendeau-Dunton: variations sur le thème de la dualité canadienne», in Robert Comeau, *Économie Québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969.
6. Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1972, p. 141.
7. Pierre Elliott Trudeau, «Le Québec et le problème constitutionnel», in *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Éditions HMH, 1967, p. 55-56.
8. En 1940, Ottawa créa le régime d'assurance-chômage suite aux conclusions de la commission Rowell-Sirois, et en 1951, le gouvernement fédéral profita de la commission Massey-Lévesque pour intervenir dans la vie culturelle canadienne. Il s'agissait d'ingérences dans le champ des compétences provinciales.
9. Voir à cet effet l'article de Jacques-Yvan Morin, «De la formule Fulton-Favreau à la charte de Victoria», in *L'Action nationale*, vol. LXI, n<sup>os</sup> 8-9, avril-mai 1972, p. 668.